

## POUR VOTRE INFORMATION

Ce formulaire est à remplir par la personne référente en collaboration avec la personne concernée. Les chapitres « Indicateurs » et « Médical » forment les bases de l'indication exigée par la Direction de la Santé et des affaires sociale du canton de Fribourg.

Ce document doit être dûment daté et signé par les personnes correspondantes,

Ce formulaire peut être complété soit manuellement, soit en version informatique (téléchargeable sur notre site internet [www.st-louis.ch](http://www.st-louis.ch), rubrique procédure d'accompagnement).

**Dans tous les cas, il doit nous parvenir avant l'admission, soit par courrier à  
l'adresse : Rue de Morat 65, 1700 Fribourg ou  
en version électronique à [info@st-louis.ch](mailto:info@st-louis.ch)**

Nous vous remercions de la confiance accordée à notre institution et restons disponible pour toutes questions éventuelles.

**La Direction**

## 1. DONNEES PERSONNELLES

Informations & coordonnées		
<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Rue et numéro</b>		
<b>NPA / Ville</b>		
<b>Domicile légal</b>		
<b>Date de naissance</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>E-Mail</b>		
<b>Nationalité</b>		
<b>Permis de séjour</b>		
<b>Sexe</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
<b>Etat civil / situation familiale</b>	<b>Célibataire</b>	<b>Marié/e</b>
	<b>Divorcé/e</b>	<b>Partenariat</b>
	<b>Veuf/ve</b>	<b>Nombre d'enfant-s :</b>
<b>No AVS</b>		
<b>Assurance RC (obligatoire pour les foyers) ( Nom &amp; numéro)</b>		

## 2. DEMANDE D'ADMISSION

<b>Demande de « lieu de vie »</b> <i>Un choix possible</i>	<b>Foyer Principal – Rue de Morat Fribourg</b> <b>Trait d'Union - Marly</b> <b>Appartement MonToit</b> <b>Aucun</b>
<b>Demande d'activité en atelier de production adaptée</b> <i>Selon place disponible</i> <i>Plusieurs choix possibles</i>	<b>Artisanat/Boutique la Filature</b> <b>Cuisine du Foyer</b> <b>Cuisine Plat de Louis</b> <b>Intendance</b> <b>Jardin</b> <b>Chantier Ecologique</b> <b>Pousses en l'Air</b> <b>Restaurant Aigle-Noir (service ou cuisine)</b> <b>Aucun</b>

### 3. PARTENAIRES DE RÉSEAU ACTUELLEMENT MOBILISÉS

3.1 Représentant légal	
<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Service /commune</b>	
<b>Rue et numéro</b>	
<b>NPA / Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Curatelle</b>	<p><b>De portée générale</b></p> <p><b>De représentation</b></p> <p><b>De représentation pour la gestion du patrimoine</b></p> <p><b>De coopération</b></p> <p><b>D'accompagnement</b></p> <p><b>Aucune</b></p>
<b>Autres mesures</b>	

**3.2.1 Famille / Autre contact**

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Rue et numéro</b>	
<b>NPA / Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>E-mail</b>	

**3.2.2 Famille / Autre contact**

<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Rue et numéro</b>	
<b>NPA / Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>E-mail</b>	

## 4. SANTÉ

4.1 Situation actuelle		
<b>Handicap principal</b>		
<b>Handicap associé</b>		
<b>Spécificités</b>		
<b>Moyens auxiliaires</b>		
<b>Soin médicaux spécifiques</b>		
<b>Caisse maladie</b>	<b>Nom :</b> <b>Numéro d'assuré :</b>  <b>Commune</b> <b>Demi-Privé</b> <b>Privé</b>  <b>Système médecin de famille :</b> <b>Oui</b> <b>Non</b>  <b>Autre système d'assurance :</b>	
<b>Médecin généraliste</b>		
<b>Médecin psychiatre</b>		
<b>Autre médecin traitant</b>		
<b>Autres remarques</b>		

## 5. SITUATION FINANCIÈRE

5.1 Situation actuelle		
<b>Rente AI</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
	<b>Demande en cours</b>	
	<b>Depuis :</b>	
<b>Allocation impotence</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Autre mesure de l'AI</b>		
<b>Argent de poche à distribuer par le foyer</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Montant</b>	Frs <b>Par semaine</b> <b>Par jour</b> <b>Par mois</b>	

<b>Compte bancaire au nom de</b>	
<b>Nom et adresse</b>	
<b>N° de compte ( IBAN )</b>	
<b>Autres</b>	

**5.2 Garantie financière (UNIQUEMENT POUR LES DEMANDES RESIDENTIELLES)**

Les frais de pension sont garantis par :

Touchez-vous des prestations complémentaires ?

Oui                    Non                    Demande en cours

Le prix journalier de pension est de Fr. 131.- par jour pour les citoyens fribourgeois au bénéfice des prestations complémentaires ; Fr. 140.- si en attente d'une décision de Prestations complémentaires. Pour les personnes hors canton et les placements judiciaires le prix journalier est fixé par la Direction de la santé et des affaires sociales et sera communiqué ultérieurement.

Les frais à prévoir s'ajoutant au prix de pension sont les suivants :

- Nettoyage chimique (vêtements)
- Participation aux frais du téléréseau (**Fr 15.- par mois**)
- Participation vacances (camps)
- Argent de poche
- Dépenses urgentes et imprévisibles
- Vêtements et articles de première nécessité

## 6. PARCOURS

<b>6.1 Trajectoire de vie</b>	
<b>Dernière formation achevée</b>	
<b>Type et niveau de formation</b>	
<b>Activités / Stages réalisés</b>	
<b>Activité actuelle / en cours</b>	
<b>Parcours institutionnel</b>	
<b>Parcours ambulatoire</b>	
<b>Loisirs</b>	
<b>Divers</b>	

Les chapitres ci-après forment les bases de l'indication exigée par la Direction de la Santé et des affaires sociales du canton de Fribourg. Afin de vous aider à les compléter, merci de vous référer aux indicateurs ci-dessous.

## 7. INDICATEURS

### 1. Sans aide

La personne réalise seule, sans aide technique, sans aménagement, et sans aide humaine. Dans cette situation, les autres cases ne peuvent pas être cochées.

### 2. Aide technique

Tout soutien (non humain) pour aider à la réalisation des habitudes de vie de la personne tel qu'un fauteuil roulant, une aide visuelle, un appareil auditif, un siège de bain, des médicaments ou tout autre accessoire. Généralement la personne peut les emmener avec elle.

### 3. Aménagement

Toutes modifications de l'environnement ou de la tâche de la personne pour faciliter la réalisation de ses habitudes de vie tels qu'une rampe d'accès, une porte élargie, une modification d'éclairage, un aménagement de la tâche, une modification de l'habitude de vie ou du temps de réalisation (disposer de plus de temps pour réaliser une habitude de vie).

Généralement, dans le cas des aménagements physiques, la personne ne peut pas les emmener avec elle.

### 4. Aide humaine partielle

Cette aide comprend les incitations verbales, les encouragements et/ou la supervision (surveillance). Elle est apportée par toute personne aidant à la réalisation des habitudes de vie de la personne tels que des proches, des amis ou des intervenants et doit être nécessaire en raison des « incapacités de la personne » ou des « obstacles de l'environnement ».

### 5. Aide humaine soutenue

Cette aide comprend la guidance verbale, l'aide physique et/ou la suppléance. Elle est apportée par toute personne aidant à la réalisation des habitudes de vie de la personne tels que des proches, des amis ou des intervenants et doit être nécessaire en raison des « incapacités de la personne » ou des « obstacles de l'environnement » .

### 6. Ne s'applique pas

L'habitude de vie ne fait pas partie de la réalité quotidienne de la personne, soit 1) parce que cette activité ne s'est pas encore présentée ou que la personne n'a pas besoin de la réaliser (prendre l'avion, planifier un déménagement, utiliser le transport en commun) ; 2) en raison de l'âge ou du sexe (planifier un budget pour un enfant)

<b>Compétences générales</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Acquérir des connaissances</b>						
<b>Prendre des initiatives</b>						
<b>Prendre des décisions</b>						
<b>Faire des choix</b>						
<b>S'orienter dans l'espace</b>						
<b>Se repérer dans le temps</b>						
<b>Gérer les éléments stresseurs</b>						
<b>Être conscient des dangers</b>						
<b>Maîtriser ses comportements envers soi -même et les autres</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Communication</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Ecoute, soutenir son attention</b>						
<b>Comprendre</b>						
<b>S'exprimer</b>						
<b>Lire et écrire</b>						
<b>Utiliser les moyens de communication</b>						
<b>Demander de l'aide</b>						
<b>Retenir les éléments communiqués, les décisions prises</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Vie quotidienne (en principe ne s'applique pas dans les ateliers)</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Gérer le sommeil</b>						
<b>Se lever, se coucher (mécanique)</b>						
<b>Se rendre aux toilettes</b>						
<b>Prendre soin de son corps</b>						
<b>S'habiller, se déshabiller adéquatement</b>						
<b>Se nourrir / boire</b>						
<b>Préparer un repas</b>						
<b>Faire des commissions</b>						
<b>Entretenir un ménage ( lessive)</b>						
<b>Gérer ses émotions</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Intégration professionnelle</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Assumer une activité professionnelle</b>						
<b>Être constant dans le travail</b>						
<b>Manipuler un objet avec ses mains</b>						
<b>Rester debout/assis pendant un certains temps</b>						
<b>Soulever et porter des charges</b>						
<b>Respecter le cadre de travail ( horaires, ect...)</b>						
<b>Reproduire des consignes</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Participation à la vie sociale</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Créer des liens, entretenir une relation sociale</b>						
<b>Rejoindre un groupe</b>						
<b>Participer à la vie sociale</b>						
<b>Utiliser les services et infrastructures publiques</b>						
<b>Gérer son temps libre</b>						
<b>Respecter les règles usuelles en société</b>						
<b>Gérer les liens avec la famille</b>						
<b>Comportement face à l'autorité :</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Santé</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Maintenir une hygiène de vie</b>						
<b>Gérer son traitement médical</b>						
<b>Répondre à ses besoins spécifiques</b>						
<b>Comportement face à la sexualité :</b>						
<b>Remarques :</b>						

<b>Démarches administratives et citoyennes</b>						
	Sans aide	Aide technique	Aménagement	Aide humaine partielle	Aide humaine soutenue	Ne s'applique pas
<b>Gérer son budget</b>						
<b>Faire des démarches administratives</b>						
<b>Faire valoir ses droits</b>						
<b>Remarques :</b>						

**Lieu :****Date :**

Signature du représentant :

Signature de la personne concernée :

**Demande d'admission**  
**Partie Médecin**

**8. À remplir par le médecin traitant**

<b>Médecin traitant</b>	
<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Rue et Numéro</b>	
<b>NPA / ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>E-mail</b>	

<b>Vécu institutionnel</b>		
<b>Séjour en hôpital psychiatrique</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si oui à quel endroit</b>		

<b>Autres informations</b>	
<b>Diagnostic</b>	
<b>Allergie(s) éventuelle(s)</b>	
<b>Problématique</b>	
<b>Médication actuelle</b>	
<b>Date du dernier rendez-vous médical</b>	

Lieu :

Date :

Signature :